

0910628N
ACADEMIE DE VERSAILLES
LYCEE PROFESSIONNEL PAUL BELMONDO
23 AVENUE DE LA DIVISION LECLERC
91290 ARPAJON
Tel : 0160838060

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 47

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/05/2018

Réuni le : 14/06/2018

Sous la présidence de : Isabelle Teyssedre

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorisation est donnée au chef d'établissement de signer la convention avec le collège Camus déterminant les conditions d'utilisation du plateau technique H.A.S de la SEGPA par le lycée Paul Belmondo année 2018-2019.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0